



## **PRÉSENTATION ET RÈGLEMENT OFFICIEL**

### **“LA GRANDE COURSE : à la conquête du Sud-Ouest”**

*L'équipe de La Grande Course vous souhaite une bonne lecture, elle vous sera utile pour appréhender le rallye, avoir les informations nécessaires à votre préparation ainsi que les conditions à remplir pour participer !*

*“ Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.”*

*Antoine de Saint-Exupéry.*

---

*I- L'ASSOCIATION LA GRANDE COURSE ULM*

*II- CONCEPT DE LA GRANDE COURSE ULM*

*III- DATES ET LIEU DU RALLYE*

*IV- CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION*

*V- RESPONSABILITÉS DES PILOTES*

*VI- COORDINATEUR DES VOLS, BRIEFING, ORGANISATION DES ÉTAPES ET INTERRUPTION*

*VII- UTILISATION DES APPLICATIONS*

*VIII- RÈGLES DU JEU ET DU CLASSEMENT*

*IX- ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS*

*X- DROIT À L'IMAGE, PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES*

*XI- MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT*

## I- L'ASSOCIATION LA GRANDE COURSE ULM

*L'événement "La Grande Course ULM : à la conquête du Sud-Ouest" est organisé par l'association "La Grande Course ULM".*

Le bureau de l'association est constitué de M. ROBERT Thibault en qualité de président, M. FLYE SAINTE MARIE Cyril en qualité de secrétaire et M. MINI-HAVARD dit DUCLOS Théophile en qualité de trésorier. Les membres du bureau de l'association sont les organisateurs de La Grande Course : à la conquête du Sud-Ouest.

L'association a pour objet :

- De promouvoir et d'organiser des événements sportifs, compétitions et rassemblements autour des Ultra-Légers Motorisés.
- De favoriser la pratique de l'aviation ultra légère et de contribuer à son développement en tant que sport et loisir.
- De préserver et promouvoir les valeurs de convivialité, d'esprit d'aventure des pionniers de l'aviation populaire, de solidarité et de responsabilité environnementale.
- D'encourager l'accessibilité à ce sport par la valorisation des ULM anciens, des constructions amateurs et de leur rénovation.
- De soutenir la transition vers des modes de propulsion plus durables dans le domaine de l'ULM.

## II- CONCEPT DE LA GRANDE COURSE ULM

**"La Grande Course : à la Conquête du Sud-Ouest"** est un rallye aérien, basé sur un système de points attribués en fonction des plateformes conquises, des énigmes résolues et des défis réussis.

Il s'agit d'un défi personnel et collectif, où chaque pilote est responsable de sa sécurité, de son itinéraire, de ses choix de vol et de son autonomie en vol comme au sol.

Le rallye se déroule dans un esprit d'aventure, de convivialité, d'autonomie et de passion pour l'aviation légère. Cette course se veut être un moment de cohésion entre pilotes, toutes classes confondues, partageant la même passion et souhaitant faire preuve d'audace et de recherche d'aventure en ULM.

## III-DATES ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

*Le rallye "La Grande Course ULM : à la conquête du Sud-Ouest" débutera le 26 Juin 2025 à l'issue du temps de préparation de navigation (minimum 30 min) après le 1er briefing au départ de la base ULM de Montpezat Saint Exupéry LF4724. La Grande Course se termine le 28 Juin 2025 sur l'aérodrome de Castelsarrasin (FLX à l'issue de la remise des prix en fin de journée.*

*Les pilotes devront atterrir à l'aérodrome de Castelsarrasin LFLX avant 14h le samedi 28 Juin.*

*Les participants devront arriver le mercredi 25 Juin ou le matin du jeudi 26 Juin avant 7h sur la base de Montpezat Saint Exupéry LF4724. Ils s'engagent à respecter les consignes d'intégration et de décollage définies par la fiche base ULM ainsi que les consignes de l'organisation qui seront communiquées à chaque participant par mail. L'arrivée des pilotes de La Grande Course sur la base ULM de Montpezat Saint Exupéry LF4724 est conditionnée par deux points d'entrée, au Nord et au Sud du circuit d'intégration. Idem pour l'arrivée le samedi 28 juin sur l'aérodrome de Castelsarrasin LFLX.*

Le périmètre du rallye sera délimité par le dépôt d'un Notam trigger et d'un Notam sur la base ULM de Saint-Exupéry et l'aérodrome de Castelsarrasin.

#### IV- CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

##### A) Conditions d'inscription

*Le nombre d'aéronefs participants est limité à 100 pour des raisons de sécurité et d'organisation. Si nécessaire, une liste d'attente sera organisée en cas de désistement des pilotes inscrits respectant la date et l'heure de création du profil pilote/ULM sur le site internet.*

L'inscription au rallye "**La Grande Course ULM A la Conquête du Sud-Ouest**" est à réaliser en 3 étapes :

1. Inscription uniquement sur le site internet <https://grandecourse.fr/> avec la création du profil pilote et renseignement sur l'ULM.
2. L'association enverra un mail aux 100 premiers ULM inscrits comprenant le lien dirigeant vers la page du rallye sur le site internet helloasso.com et le présent règlement. Le mail de l'association est [lagrandecourseulm@gmail.com](mailto:lagrandecourseulm@gmail.com) (pensez à vérifier vos spams).  
Le paiement des frais d'inscription au rallye est de 30€. La cotisation au prix libre à l'association est obligatoire.  
Pour le samedi 28 Juin, un repas traiteur est proposé aux prix de 20€ par personne (repas et boissons compris).
3. Après acquittement des frais d'inscription, le participant recevra un mail de confirmation de participation à "**La Grande Course: à la conquête du Sud-Ouest**".

En pièce jointe seront transmis deux fiches concernant les bases de Montpezat et Castelsarrasin avec la position des points d'entrée, l'altitude requise pour l'intégration et informations supplémentaires liée au rallye.

En cas de désistement d'un participant, l'association ne pourra pas rembourser la cotisation.

En cas de rétractation d'un participant avant le 1er Juin 2025, le remboursement des frais d'inscription sera réalisé uniquement sur le compte utilisé pour le paiement. Les rétractations réalisées après cette date ne seront pas remboursées.

En cas de report, les participants indisponibles pour les nouvelles dates proposées seront remboursés de leur frais d'inscriptions. En cas d'annulation décidée par l'association, les participants seront remboursés des frais d'inscription.

### B) Conditions de participation

*Tout pilote souhaitant participer doit accepter ces 8 conditions :*

1. Être titulaire d'un brevet de pilote ULM valide concernant l'ULM utilisé pour le rallye.
2. Être en conformité avec la réglementation en vigueur pour la pratique sur le territoire français.
3. Les itinéraires et aérodromes partenaires de la Grande Course ULM nécessitent l'usage de la radio. Ce qui impose l'obligation d'être équipé de moyens radio pour les ULM participants, à l'exception des paramoteurs qui participent dans un volume déterminé à des horaires spécifiques. Les paramotoristes sont invités à utiliser une radio vol libre voir ULM si possible. La communication verbale ne remplace pas la surveillance visuelle **VOIR et ÉVITER**.
4. Les participants doivent avoir en leur possession un smartphone permettant l'utilisation du flashcode (application disponible) pour les QR code présents sur chaque base/aérodrome. Des écouteurs sont recommandés pour l'écoute d'énigmes.
5. Chaque participant doit être responsable du fonctionnement de son aéronef, de son entretien, de sa préparation avant le départ et d'être à jour avec les documents suivants :
  - Papier d'identification de l'ULM.
  - Attestation d'aptitude au vol de l'aéronef.
  - Licence de station d'aéronef.
6. Le pilote ne doit pas voler s'il souffre d'une anomalie physique ou mentale incompatible avec le vol en ULM. Dans les cas de maladie chronique, incurable ou pathologie nécessitant un suivi médical, le pilote s'engage à attester sur l'honneur être en possession d'un certificat médical de moins d'un an, délivré par un médecin

inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins Français attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'ULM.

7. Avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile adaptée à la pratique de l'ULM en France. L'Individuelle Accident passager est requise pour les équipages Biplace.

## V- RESPONSABILITÉS DES PILOTES

1. Chaque pilote est entièrement responsable de sa navigation, du respect des règles et procédures aéronautiques en vigueur.
2. L'association et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des décisions prises par un pilote au sol, au roulage et en vol, ni des éventuels incidents ou accidents.
3. Les pilotes doivent assurer leur propre sécurité et celle des autres en adoptant un comportement responsable et courtois en vol et au sol.
4. En cas de panne et d'atterrissage en campagne sans difficulté, le pilote doit contacter le plus rapidement possible l'organisation.
5. En cas d'accident, tout pilote a obligation d'informer et/ou de porter secours, assistance au pilote/équipage en difficulté. D'informer les secours si nécessaire puis les organisateurs. Au sol, **Composer le 191**, urgence aéronautique en cas d'accident qui coordonnera les interventions. En vol, contact radio service d'information de vol.
6. Chaque pilote doit respecter les capacités de son ULM, ses limites personnelles et les conditions météorologiques adéquates au vol en ULM.
7. Le pilote ne doit pas voler s'il se trouve sous l'emprise de stupéfiant, d'alcool ou de médicaments incompatibles avec la pratique de l'ULM.
8. Tout participant dont le comportement mettrait en danger la sécurité des vols et porterait atteinte à l'organisation du rallye s'expose à une exclusion après un temps d'évaluation et de concertation entre les organisateurs et le coordinateur des vols.
9. Chaque pilote est autonome dans la gestion de son alimentation, de son hydratation et de son repos. Il est de sa responsabilité de veiller à son état de forme pour assurer un vol en toute sécurité.
10. Des terrains occasionnels chez des agriculteurs seront disponibles lors du rallye. Ces bases temporaires répondent à des critères légaux et à la sécurité des vols (longueur/largeur de piste, qualité de la surface, terrain plat, absence d'obstacle). Les pilotes s'engagent à respecter les consignes transmises par l'organisation et la réglementation en vigueur. Chaque pilote est seul responsable en tant que commandant de bord lors de l'atterrissage et du décollage. Il ne peut invoquer la

responsabilité des organisateurs et propriétaires des parcelles utilisées en cas d'incident.

## VI- COORDINATEUR DES VOL, BRIEFING, ORGANISATION DES NAVIGATIONS ET INTERRUPTION

### *A) Le coordinateur des vols*

Un coordinateur des vols assurera le briefing avec les organisateurs. Il pourra donner des indications à la radio avant et pendant l'intégration en tour de piste pour la base de Montpezat Saint-Exupéry et l'aérodrome de Castelsarrasin.

### *B) Le briefing*

Le briefing est un moment de cohésion entre tous les pilotes, l'occasion de se retrouver autour du même objectif, de présenter l'organisation et de répondre aux questions.

Il sera organisé spécialement pour la classe 1 Paramoteur le mercredi 25 Juin à 19h pour leur garantir un départ le jeudi 26 juin à partir de 6h. Une zone spécifique leur sera spécifiée à l'aérodrome de Montpezat d'Agenais LF4724.

Pour toutes les autres classes d'Ulm, **le briefing du jeudi 26 juin à 7h est obligatoire**. La présence au briefing de 7h du vendredi et samedi est obligatoire (en cas d'impossibilité d'assister au briefing, le participant doit prendre contact avec l'organisation avant de prendre le départ, et ce afin de recueillir les éléments dudit briefing). Les organisateurs laisseront un temps de préparation de 30 minutes minimum avant de donner le départ.

Le jeudi 26 juin à l'issue du temps de préparation, un ordre de décollage sera géré par l'organisation.

### *C) L'organisation des navigations*

Le rallye se déroule sous forme d'un parcours en étoile, chaque groupe de pilotes choisit son itinéraire en autonomie.

Chaque jour, l'organisation transmettra aux différents groupes des points à rallier. Ces groupes sont prédéterminés par l'organisation en fonction de leur domaine de vol. Les demandes de pilotes pour changer de groupe seront étudiées par l'organisation.

Les participants sont libres de bivouaquer sur les bases de leur itinéraire qui l'autorise, sous leur propre responsabilité, en respectant les consignes demandées par les gestionnaires des bases ulm/aérodromes et informations transmises par l'organisation.

Le retour des navigations les soirs du jeudi 26 et vendredi 27 juin sur la base ULM de Montpezat Saint Exupéry LF4724 est conditionné par des points d'entrée avant intégration au circuit (au nord et au sud du circuit d'intégration). Les positions de ces portes seront communiquées aux participants.

#### *D) Interruption*

Pendant le déroulement du rallye, si les conditions météorologiques se dégradent et mettent en péril la participation des pilotes et la pratique de l'ULM, les organisateurs communiqueront, via **le groupe Whatsapp "pilotes de la Grande Course 2025"**, l'interruption du rallye à tous les participants.

La reprise du Rallye sera également communiquée via ce groupe dès que les conditions le permettront.

### VII- UTILISATION DES APPLICATIONS

Les applications aéronautiques **Safesky** et **SDVFR** seront partenaires de La Grande Course ULM. Pour permettre un suivi en temps réel, donner de la visibilité à l'événement sur le site internet et les réseaux sociaux, les organisateurs invitent les participants à en faire l'usage. Ces applications ne remplacent pas les règles et les procédures aéronautiques mais ont pour vocation de faciliter l'accès aux informations et le partage de positions en temps réel.

- **SafeSky**, création d'un profil aéronef avec comme nom "LGC prénom/indicatif radio". Un accès premium et un logo spécial La Grande Course sera donné pour chaque participant par les développeurs de l'application. L'organisation transmettra le code aux participants permettant cet accès premium.
- **Sdvfr NEXT** est proposé en accès premium pour les participants lors de La Grande Course. Un envoi des mails (identifiant de connexion) à SDVFR devra se faire pour les pilotes souhaitant avoir l'accès premium.  
Les différents fonds de cartes, données météorologiques, affichages des bases ULM et aérodromes permettent de préparer dans les meilleures conditions la navigation.

Le groupe **Whatsapp "Pilotes de la Grande Course ULM 2025"** sera créé le 25 juin 2025 et permettra :

- La communication entre l'organisation et les équipages. Les participants s'engagent à en faire l'usage pour communiquer avec les organisateurs.
- De partager des commentaires, photos et vidéos permettant d'améliorer la visibilité de l'événement.

### VIII- RÈGLES DU JEU ET DU CLASSEMENT

1. Les organisateurs rappellent que La Grande Course reste un rallye sportif, apportant un aspect ludique et convivial par le jeu. Le classement invite les participants à prendre part aux défis et challenges illustrés par l'esprit d'aventure de La Grande Course.
2. Un classement en temps réel est mis à jour tout au long du rallye. Les organisateurs pourront intervenir sur l'attribution de points bonus en fonction des surprises et événements spéciaux. Les ULM anciens, ULM à propulsion alternative et constructions amateurs seront récompensés.
3. Chaque plateforme conquise, énigme résolue et défi réussi rapportent des points.
4. L'organisation peut proposer à certains participants un rôle spécifique lié à l'esprit Western. Les participants "à rôles" devront réaliser certaines missions données par l'organisation. Ces missions sont des actions à mener au sol, et ne peuvent en aucun cas être contraire à la sécurité. Les participants "à rôle" doivent partager photos et vidéos en message privé à l'organisation pour prouver les missions réussies et valider les points. Chaque participant peut démasquer un des rôles (voir les trois !) en le nommant précisément (nom du rôle + prénom/nom ou identification de l'ULM) et en faire part à l'organisation sur le groupe Whatsapp "pilote de la Grande Course 2025". Il se verra alors attribuer des points et en fera perdre au participant démasqué. En cas d'erreur, le participant qui a cru démasquer un participant "à rôle" perd 3 points. Gare aux usurpateurs !

*Une lettre de missions sera confiée aux 3 participants (qui peuvent refuser) choisis par l'organisation. Ces rôles anonymes seront attribués à des participants différents d'un jour sur l'autre.*

5. Le samedi 28 juin après-midi, un événement surprise sur l'aérodrome de Castelsarrasin LFLX sera proposé au pilote pour départager les points et obtenir un classement final.
6. L'organisation se réserve le droit d'exclure du classement général tout participant ayant délibérément triché lors d'une épreuve, ayant un comportement anti-sportif ou ayant fait une faute de sécurité importante.

## IX- ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

1. Chaque participant, en validant son inscription, reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptant l'ensemble des dispositions.
2. Les pilotes s'engagent à respecter l'esprit du rallye, basé sur la responsabilité individuelle et collective, l'autonomie, la convivialité et la solidarité entre participants.

3. Toute participation implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement, sans réserve.

### X - DROIT À L'IMAGE, PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En participant à l'événement, les pilotes acceptent que leur image (photos et vidéos) puisse être utilisée par l'association La Grande Course ULM pour la promotion et la communication de l'événement dans les médias et réseaux sociaux. L'utilisation de certaines données personnelles des participants est nécessaire pour le bon déroulement du rallye. En cas de retrait du consentement d'un participant à l'exploitation de ses données personnelles avant la fin du rallye, l'organisation se verra contrainte d'exclure ledit participant.

Les données demandées aux participants pour leurs profils pilotes inscrits sur le site internet <https://grandecourse.fr> seront utilisées pour l'organisation du rallye et la sécurité des vols. Ces données sont soumises au Règlement général sur la protection des données.

L'organisation souhaite rendre visible et attractif le rallye en permettant aux pilotes, le partage des photos, vidéos et expériences avec les personnes extérieures au rallye via le site internet et le groupe Whatsapp.

Le classement permet d'afficher le profil du pilote, son pseudo, sa devise, ses points forts ainsi que ses données concernant l'ULM (type, vitesse de croisière etc).

### XI- MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT

L'association organisatrice se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement si les circonstances l'exigent. Toute modification sera communiquée par mail aux participants dans les meilleurs délais.

---

*“L'Homme se découvre quand il se mesure à l'obstacle.”*

*Antoine de Saint-Exupéry*

Comment contacter l'organisation ?	
Thibault - Président	06 87 07 71 16
Théophile - Trésorier	06 31 59 32 96
Cyril - Secrétaire	06 63 18 24 68

